

Avis de constitution

SOCIETE « ARC NOVA AFRIQUE »

Siège ABIDJAN, COMMUNE DE COCODY, RIVIERA  
GOLF DERRIERE LA PHARMACIE LES ELIAS, Lot ND, Ilot  
ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 31/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARC NOVA AFRIQUE »

Objet :

- Mise En Relation Commercial Prive Et Public
- Intermédiation
- Génie Civile
- Négoce
- Communication Marketing
- Conseil
- Transport
- Commerce General
- TOUTES ACTIVITES CONNEXES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU SUSCEPTIBLES D'EN FAVORISER LE DEVELOPPEMENT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COMMUNE DE COCODY, RIVIERA GOLF DERRIERE LA PHARMACIE LES ELIAS, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M NGUYEN QUOC ANH OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11147 du 05/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68164/GTCA/RC/2025 du 05/11/2025

